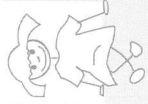


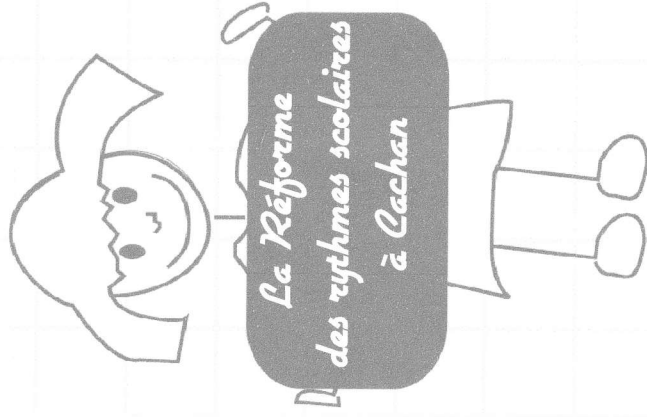
La Réforme des Rythmes Scolaires à Cachan

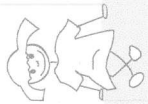
Mars 2013



La proposition d'organisation de la semaine scolaire se construit autour des principes suivants :

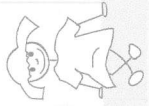
- L'avancement du début de la journée d'école à **8h30**, au lieu de 8h45 actuellement
- Une **pause méridienne de 1h45** en élémentaire et 2h en maternelle
- Une **fin de la journée scolaire à 15h30** en élémentaire et **15h45** en maternelle, et à **11h30** le mercredi matin.
- La mise en place d'un **TAP gratuit**, tous les jours en maternelles de **15h45 à 16h30**
- L'avancement et l'offre unique de l'étude surveillée de **15h30 à 17h**, 3 soirs par semaine au lieu de 4
- La mise en place d'un **accueil de loisirs en élémentaire de 17h à 18h30**, à la suite de l'étude surveillée
- La mise en place d'un **TAP unique et gratuit** en élémentaire le vendredi de **15h30 à 18h30**





Chrono Barre de la semaine scolaire

Femmes Maternelles		Femmes Maternelles		Femmes Maternelles		Femmes Maternelles	
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi	7h30 - 0h30	0h30 - 11h30	11h30 - 13h30	13h30 - 15h45	15h45 - 16h30	16h30 - 18h30	
1h	3h	2h	2h	2h1h	45 min	2h	
Accueil Matin	Pause	Pause Médiation	Pause	Pause	TAP	Accueil soir	
				Temps scolaire		Temps scolaire	
				4 jours		4 jours	
				5h15		5h15	
				Temps péri-scolaire		Temps péri-scolaire	
				1 jour		1 jour	
				24 heures		24 heures	
				3h		3h	
				7h		7h	
				mercredi		mercredi	
				24h		24h	
				30h		30h	
Ecoles Élémentaires							
Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi	7h30 - 0h30	0h30 - 11h15	11h15 - 13h30	13h30 - 15h30	15h30 - 17h	17h - 18h30	
1h	3h15	3h	2h15	2h	1h30	1h30	
Accueil Matin	Pause	Pause Médiation	Pause	Pause	Pause surveillance	Accueil du soir	
				Temps scolaire		Temps scolaire	
				4 jours		4 jours	
				5h15		5h15	
				Temps péri-scolaire		Temps péri-scolaire	
				1 jour		1 jour	
				21 heures		21 heures	
				23h		23h	
				3h		3h	
				7h		7h	
				mercredi		mercredi	
				24h		24h	
				30h		30h	
Mercredi	7h30 - 0h30	0h30 - 11h30	11h30 - 18h30				
1h	3h	3h	7h				
Accueil Matin	Pause	Pause	Accueil de l'après				
				Temps scolaire		Temps scolaire	
				4 jours		4 jours	
				21h		21h	
				23h		23h	
				3h		3h	
				7h		7h	
				mercredi		mercredi	
				24h		24h	
				30h		30h	



Chrono Barre de la fin de journée en maternelle

Planning prévisionnel TAP - APC 15h30 - 18h30

En maternelle	15h45	16h30	17h	18h00	18h30
LUNDI	TAP APC	Goûter ville	ALSH		
MARDI	TAP APC	Goûter ville	ALSH		
JEUDI	TAP APC	Goûter ville	ALSH		
VENDREDI	TAP APC	Goûter ville	ALSH		
Tarifs	gratuit				
	taif ALSH (pas de changement)				
Sortie des enfants	↑ départ possible	↑ départ possible	↑	départ échelonné	



Chrono Barre de la fin de journée en élémentaire

Planning prévisionnel 15h30 - 18h30

En élémentaire

15h30	16h	17h	17h30	18h	18h30

LUNDI

récréation/pôcher parents	étude	A_SH			
récréation/pôcher parents	APC				

MARDI

récréation/pôcher parents	étude	A_SH			
récréation/pôcher parents	APC				

JEUDI

récréation/pôcher parents	étude	A_SH			
récréation/pôcher parents	APC				

VENDREDI

récréation/pôcher parents	TAP (prati)				
---------------------------	-------------	--	--	--	--

tarif étude (attractif pour les quiches FGH)

plein tarif ou tarif réduit sur la base de 3 jours au jeu de 4

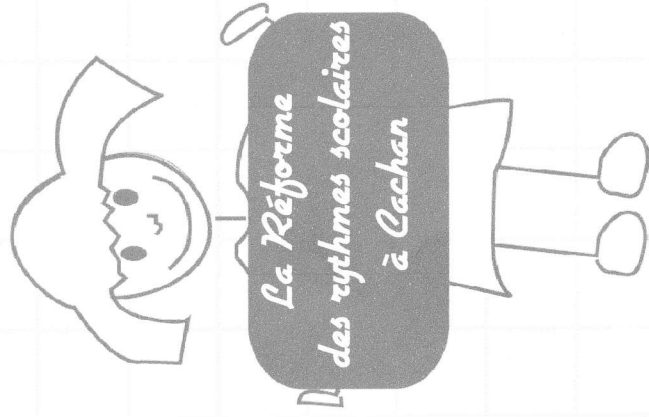
tarif ALSH (à créer : au prorata du tarif accueil du mat. n)

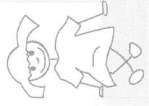
↑	↑	↑	↑	↑	↑
LUNDI MARDI	départ possible		départ échelonné		départ possible
JEUDI					
VENDREDI	départ possible		départ possible		départ possible



Les modalités de cette organisation

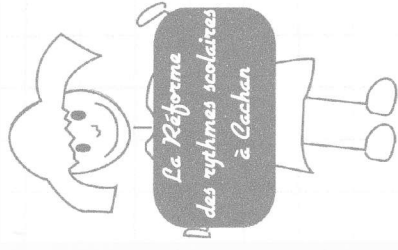
- **Un démarrage à 8h30** le matin serait conforme aux souhaits de l'Éducation Nationale pour aller vers l'uniformisation des horaires sur la circonscription (Gentilly - Arcueil).
- **Une pause méridienne de 2h en maternelle** est nécessaire pour la plupart des sites : actuellement, les équipes d'encadrement sont sur site dès 11h25, pour une prise en charge possibles des enfants à 11h30.
- Ainsi pour les maternelles, **une pause méridienne dès 11h30** semble plus adaptée, alors qu'en élémentaire, une pause méridienne de 1h45 est suffisante.
- Cela nous permet ainsi de répondre à une demande de l'Éducation Nationale et de mieux respecter le découpage « temps Éducation Nationale / Temps ville », avec des champs de responsabilité respectés.
- **Le mercredi à 11h30**, seuls les enfants fréquentant les ALSH et l'École Municipale des Sports pourraient rester déjeuner.

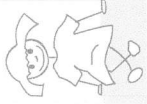




Les modalités de cette organisation : la fin de journée en maternelle

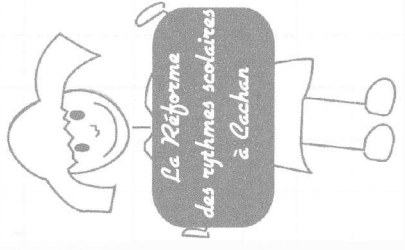
- Proposer aux enseignants de mener les TAP de 15h45 à 16h30, Chaque classe constituerait un groupe ; l'enseignant serait épaulé par un animateur pour gérer un groupe estimé de 20 à 25 enfants.
- Des ateliers par cycle entre chaque période de vacances scolaires seraient organisés par roulement de façon à permettre à chaque groupe de faire des activités différenciées dans l'année scolaire (sport, contes, musique, ...)
- Si les enseignants ne sont pas volontaires, un animateur serait référent du groupe.
- Des intervenants extérieurs, comme les bibliothécaires, la médiatrice culturelle, ... pourraient prêter concours pour l'animation de ces temps.
- Pour gérer les effectifs, une inscription préalable serait organisée.
- Le temps ALSH suivant, existe déjà, mais devrait être construit de manière complémentaire et cohérente avec les TAP : les groupes étant différents, l'enchaînement des activités ne sera pas forcément automatique.
- La nomination d'un coordonnateur par école est nécessaire pour bien gérer l'ensemble des activités, les flux, les interventions éventuelles de prestataires extérieurs (bibliothécaires, ...).





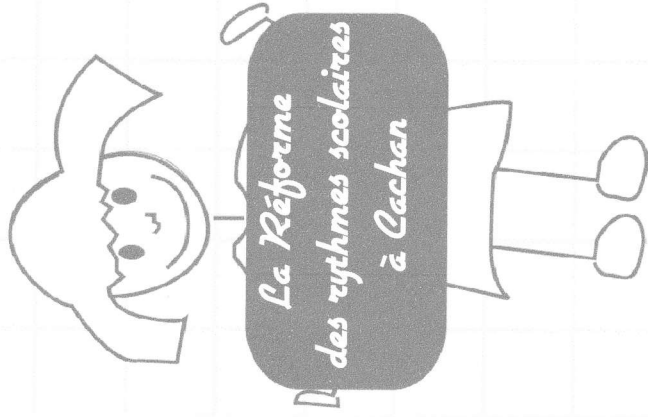
Les modalités de cette organisation : la fin de journée en élémentaire

- L'étude surveillée intervenant plus tôt dans la journée, serait mieux placée pour l'enfant. Enfin un nouveau service avec la création d'un ALSH le soir en élémentaire de 17h à 18h30, pourrait permettre de répondre à une demande des parents, d'être en cohérence avec la sortie des maternelles et d'offrir également un temps pour des activités ludiques.
- Le vendredi soir, dernier jour de la semaine, il n'y aurait pas d'étude surveillée.
- Ainsi, nous disposerions de 3h de TAP le vendredi pour proposer des activités périscolaires sur 2 fois 1h30, avec la possibilité d'un départ à 17h. Ce TAP du vendredi serait gratuit.
- Cette organisation permet de favoriser l'étude surveillée en ne posant aucune activité gratuite et concurrente en parallèle, d'offrir un accueil des enfants jusqu'à 18h30 et de développer un programme d'activités spécifiques et de qualité pour le vendredi.
- De la même façon qu'en maternelle, la nomination d'un coordonnateur par école est nécessaire pour bien gérer l'ensemble des activités, les flux, les interventions éventuelles de prestataires extérieurs.





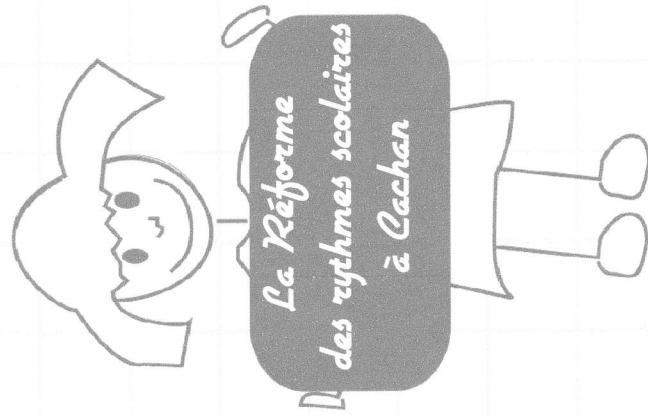
Les locaux scolaires



De nouvelles procédures, des dispositifs d'utilisation des locaux et des outils de fonctionnement (convention d'occupation des locaux) avec l'Éducation Nationale sont à imaginer et créer pour mieux partager et utiliser les moyens à disposition, dans le sens d'une « école ouverte » sur les accueils de loisirs et activités culturelles et sportives notamment.



Méthodologie pour la mise en œuvre de la réforme



1. La conduite de la réforme :

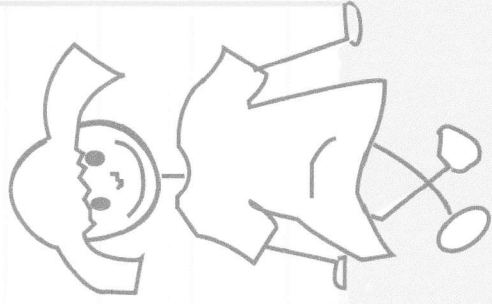
- **La mise en place d'un comité de pilotage :**

Élus municipaux en charge des secteurs, La direction générale, la direction du temps libre, la direction de la petite enfance et des affaires scolaires, L'IEJ, des représentants des enseignants, des parents d'élèves et des associations

- **Installation du Comité de pilotage en avril**

2. Le suivi de la réforme :

Pour son accompagnement et l'adaptation des dispositifs, mise en place d'un comité de suivi dont la composition pourra être celle du comité de pilotage



Conclusion

- La journée de l'enfant est allégée, conformément au décret et avec une offre d'activités ludiques et culturelles renforcée.
- L'organisation des familles est facilitée avec la possibilité d'un maintien à l'école avec des activités gratuites jusqu'à 16h30 et une offre d'accueil jusqu'à 18h30.
- Le temps des enseignants est valorisé avec une proposition de « l'étude » pour tous, associée à une politique tarifaire plus attractive.
- Les animateurs sont professionnalisés et légitimés.